

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE SAINT DIE

PLACE JULES FERRY
88100 SAINT DIE DES VOSGES
MINITEL 3617 INFOGREFFE
INTERNET www.infogreffe.fr
TEL 03 29 56 12 95

C.F.G.S. SA
BP 85
88100 ST DIE DES VOSGES

V/REF :

N/REF : 2007 B 32 / 2007-A-304

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE SAINT DIE certifie qu'il a reçu le 18/04/2007,
ORDONNANCE DU 16.4.2007 NOMINATION D UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

Concernant la société

CFGS AUDIT
Société à responsabilité limitée
1 PARC D ACTIVITES
88470 ST MICHEL SUR MEURTHE

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2007-A-304 le 18/04/2007

R.C.S. SAINT DIE 494 334 329 (2007 B 32)

Fait à SAINT DIE le 18/04/2007,

Le Greffier



Le Commissaire Greffier assermenté
Evelyne METAYER



11 AVR. 2007

**REQUETE
A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT DIE**

La soussignée

Madame Anne-Christine FRERE
demeurant Villa Les Sorbiers St Romary 88200 ST ETIENNE LES REMIREMONT

Agissant en qualité de Gérante de la société CFGS AUDIT, société à responsabilité limitée au capital de 1 500 euros, dont le siège social est 1 Parc d'Activités, 88470 SAINT MICHEL SUR MEURTHE, immatriculée sous le numéro RCS SAINT DIE B 494 334 329,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société CFGS AUDIT envisage de procéder à une augmentation de son capital social par la voie de l'apport de la branche d'activité audit – commissariat aux comptes par la société C.F.G.S.

En conséquence, la soussignée a l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner, en application des dispositions des articles L. 223-33 du Code de commerce et 25 du décret du 23 mars 1967, tel Commissaire aux apports qu'il vous plaira, ayant pour mission :

- d'apprécier et évaluer un apport consenti par la société C.F.G.S.,
- d'apprécier la valeur des avantages particuliers éventuellement accordés,
- d'établir un rapport contenant les mentions réglementaires, qui sera mis à la disposition des associés et déposé au Greffe du Tribunal de commerce dans les délais prévus par les textes réglementaires.

Fait à SAINT MICHEL SUR MEURTHE
Le 04 avril 2007

La Gérance

Ra

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-DIE des VOSGES

ORDONNANCE

Nous, Michel SERGENT, Président du Tribunal de Commerce,
assisté de Maître K. DABADIE, Greffier,

Vu la requête qui précède, les motifs y exposés,

Vu l'article L.223-33 du Code de Commerce,

Vu l'article 25 du décret du 23 mars 1967,

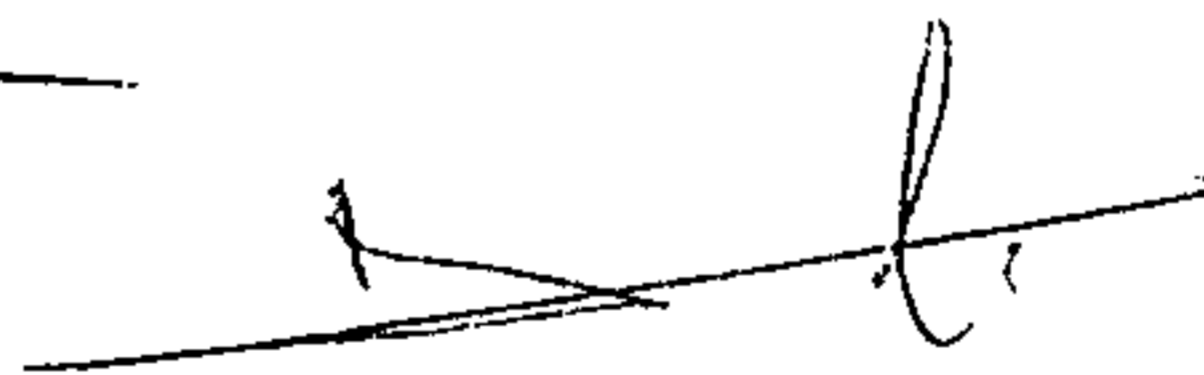
Désignons **Monsieur Yves HONORE**, demeurant 51 rue des Tabellions 05103 BRIANCON
CEDEX, en qualité de **Commissaire aux apports**,

avec mission d'apprécier la valeur des apports en nature consentis à la société **CFGS AUDIT**,
siège social Parc d'Activités à 88470 SAINT MICHEL SUR MEURTHER par la **société**
CFGS, siège social Parc d'Activités à 88470 SAINT MICHEL SUR MEURTHER et d'établir
un rapport.

Fait et ordonné en notre Cabinet à SAINT DIE DES VOSGES, le 16 Avril 2007

K. DABADIE

M. SERGENT



Pour expédition certifiée conforme
délivrée sans renvoi ni mot nul
sur deux page(s).
SAINT-DIE-DES-VOSGES. le
LE GREFFIER DU TRIBUNAL

18 AVR. 2007



Le Commis Greffier assermenté
Evelyne METAYER